

maîtrise raisonnée des strongles gastro-intestinaux

renforcer

L'IMMUNITÉ



non spécifique



Il s'agit de **renforcer les défenses générales** de l'organisme:

1. Equilibrer la ration globale
2. Apporter les minéraux nécessaires:
 - a. Calcium et phosphore en fonction du stade de production
 - b. Magnésium et oligoéléments (Sélénium, Zinc, etc.) selon les carences possibles

spécifique

L'immunité spécifique est celle qui est **dirigée directement contre les parasites.**

Elle est nécessaire une saison de pâturage pour se mettre en place et ne persiste que si les parasites sont présents dans l'organisme (cf. fiche).

Pour que cette immunité puisse se développer, il faut que les agnelles, les chevrettes et les génisses s'infestent de façon modérée leur première année de pâturage.

Il est préférable de leur réserver des pâturages peu infestés de larves pour éviter que le système immunitaire ne soit dépassé.

sélection



La résistance au parasites à une **composante génétique.**

Il est conseillé de ne pas garder la descendance d'animaux qui doivent être vermifugés chaque année (dans le contexte d'un traitement sélectif)

limiter

L'INFESTATION



rotation de pâturage



La rotation de pâturage est **fondamentale** pour lutter contre les strongles: il s'agit d'éviter que les animaux ne se recontaminent directement.

Les règles sont les suivantes:

Pas plus de 5 jours sur la même parcelle

Pas moins de 5 cm de hauteur d'herbe

Pas de retour sur cette parcelle au cours de la saison

Il s'agit là de règles générales qu'il faut **adapter à chaque exploitation**

pâturage mixte

Les strongles de bovins ou des chevaux/ânes ne contaminent pas les petits ruminants. Et vice versa.

En faisant pâturer du gros bétail après le passage d'un troupeau de chèvres ou de brebis, on diminue le nombre de larves de strongles présentes sur la pâture.

Si les différentes espèces sont présentes en même temps, l'effet est encore plus marqué.



pâturage aérien

Pour les chèvres: il faut favoriser le comportement cueilleur des chèvres: haies arbustives, pâturages boisés, parcours avec arbres et arbustes



plantes à tanins



Les tanins condensés empêchent l'installation des strongles, perturbent la production d'oeufs par les strongles adultes et diminuent l'éclosabilité des oeufs de strongles.

Ces tanins se rencontrent dans certaines plantes: sainfoin, lotier, chêne, noyer, châtaigner, ronces, etc.

Ces plantes peuvent être pâturées ou distribuées sous forme de plantes séchées ou d'extraits hydro-alcooliques.

Elle doivent être apportées tout au long des périodes d'infestation.

C'est encore un sujet expérimental

connaitre pour

VERMIFUGER



coproscopies

Tout traitement doit être précédé d'une coproscopie (cf. fiche sur le cycle du parasitisme).

Une seconde coproscopie doit être faite après le traitement pour en vérifier l'efficacité

traitement sélectif

Il faut choisir les 20% à 30% d'animaux les plus parasités: maigreur, diarrhée, baisse de production, anémie (chez la chèvre).

Le traitement peut se faire avec des huiles essentielles (cf. préparation) → efficacité moyenne.

Les traitements conventionnels posent le problème des résistances surtout avec les benzimidazoles (panacur, etc.) et potentielles avec les ivermectines (eprinex, ...)